



Envoi au contrôle de légalité le : 18 juin 2024

Publication électronique le : 18 juin 2024

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 27 MAI 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Emmanuelle LAPOUILLE

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, M. Laurent DUPORGE, Mme Evelyne NACHEL, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT.

**SOUTIEN À L'ASSOCIATION À LA RENCONTRE DE NOS FERMES POUR
L'ANNÉE 2024**

(N°2024-217)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.115-1 et suivants et L.121-1 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-316 du Conseil départemental en date du 26/09/2022 « Pacte des solidarités territoriales "Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais" » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 1^{ère} commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa

réunion en date du 13/05/2024 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer, à la structure « À la rencontre de nos fermes », une participation financière de 5 000 € au titre de 2024, pour la réalisation du programme d'actions et selon les modalités repris au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'approuver les modalités de versement de la participation financière pour 2024 attribuée par la présente délibération à l'association « À la rencontre de nos fermes », telles que reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 3 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental, étant entendu que le paiement à venir se fera sous réserve des capacités financières du Département, comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C01-633C01	6568//93633	Partenariats stratégiques– Attractivité touristique	90 000,00	5 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 27 mai 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NORD-PAS-DE-CALAIS**

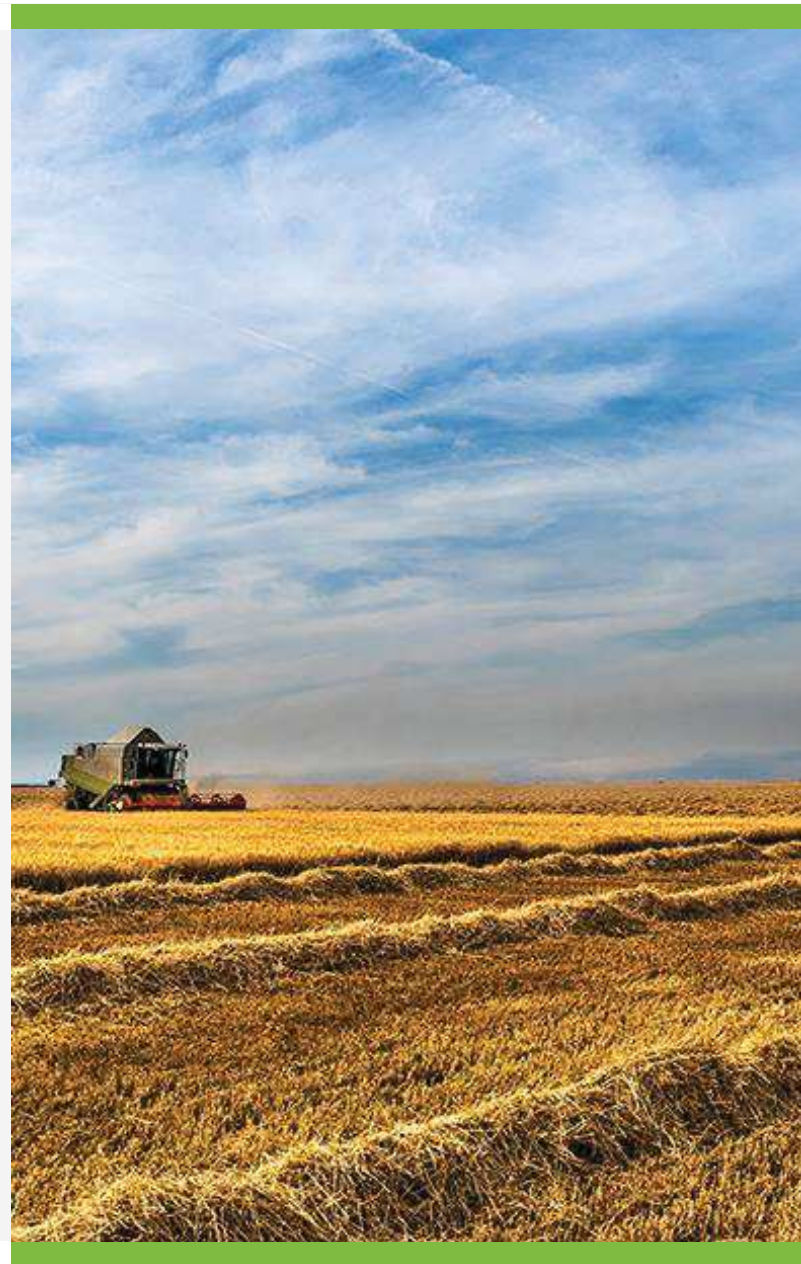
Assemblée Générale A la rencontre de nos fermes

Lundi 29 janvier 2024 à Farbus (62)



Mot d'accueil du Président

Bilan d'activités 2023



Les anniversaires



à la ferme !



médiation
animale
au ♥ de nos fermes



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Evènements

- Au national
 - Salon International de l'agriculture à Paris (février-mars 2023)



Les anniversaires



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Evènements

- En région
 - Printemps à la ferme : 21 fermes NPDC (54 HDF)
 - Eté à la ferme : 8 fermes NPDC (16 HDF)
 - Automne à la ferme : 10 fermes NPDC (23 HDF)
 - Noël à la ferme : 5 fermes NPDC (20 HDF)



Les anniversaires



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

- Flyer Chasse aux œufs pour Pâques

Dépliant et affiche spécifiques pour cette opération pour les adhérents du Nord-Pas-de-Calais (15 fermes participantes et 25 chasses organisées)

+ infos reprises dans le dépliant Printemps à la ferme HdF

Communiqué de presse commun



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Communication

- Carte Bienvenue à la ferme 2023 Hauts de France (6000 exemplaires NPDC / 16 500 en HDF) : diffusion auprès des adhérents, offices de tourisme, presse ...

Actions nationales

- Evolution de la charte graphique
- Nouveau cahier des charges 'Produits de la ferme'
- Refonte du cahier des charges activité ferme équestre
- Campagnes digitales tout au long de l'année



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Auprès des adhérents

- 5 newsletters BAF HDF (dont 1 numéro spécial hébergement)

Auprès du grand public

- Communication digitale : Animation de la page facebook @Bienvenue à la ferme HDF + site internet <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/hautsdefrance> : 176 778 visites. Dans le top 3 des pages les + vues en HDF, la 3^{ème} est du Pas-de-Calais : Ferme auberge du Pré Molaine : 5 668 vues
- Communication événementielle : notamment lors du SIA
- Communication magazine : double page dans le n° spécial Hauts-de-France du magazine MasterChef avec la contribution de 5 adhérents
- Double page sur l'Escargotière de l'Aisne et les escargotières BAF



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Partenariats

- Lettre d'info le 25 du mois avec un zoom sur un partenaire
- Interventions auprès des chargés d'affaires agri du Crédit Agricole (en caisses locales)



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Nouveaux agréments

- La Maissonette, Merc Merlin à Flines les Mortagne en double agrément (Mangez & Vivez fermier)
- L'escargotière du Choquel, David Réniez à Saint Martin Choquel en double agrément (Mangez & Vivez fermier)
- La Maison du Nombre d'Or, Myriam Grouselle à Hénin sur Cojeul (Mangez fermier)



Les anniversaires



à la ferme !



médiation animale
au ♥ de nos fermes



Vacances d'Enfants à la Ferme



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Complément d'agrément

- La Petite Ferme Flamande, Amélie Macke à Rexpoëde en activité anniversaire, complément pour un gîte de 3 personnes (et gîte de 10 personnes en projet, ouverture 2024)



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Les adhérents en activité anniversaire ayant rejoint Bienvenue à la ferme

- Glorieux Anne-Sophie, la ferme de la petite chapelle à Willems (59)
- Clara et Gaëtan Savary, ferme du Moulin de Bois à Farbus (62)
- Olivier Dontgez à Caumont (62)
- Sophie Sergent à Racquingham (62)
- Ingrid Loïsele à Le Quesnoy en Artois (62)
- Amélie Macke, la petite ferme flamande à Rexpoëde (59)
- Isabelle Maillard à Flesquières (59)
- Sylvie Lemaire, le panier vitaminé à Avelin (59)
- Elodie Pruvost à Thiennes (59)
- Anne D'Hondt, ferme D'Hondt à Linselles (59)
- Christèle Pâques à Baincthun (62)
- Emmanuelle Duchateau, ferme Duchateau à Marquise (62)
- Christelle Lheureux à St Folquin(62)
- Armelle Lemaire à Haute-Avesnes (62)
- Séverine Montaigne à Berles au Bois (62)
- Sylvie Branquart, la ferme du bois joli à Torcy (62)
- Tiphaine Legghe, la ferme des jolies Blanc Bleu à Morbecque (59)
- Céline Vidril à Arneke(59)
- Marick Blampain à Wattignies la Victoire (59)
- Christine Delecluse à Quesnoy sur Deûle (59)
- Sébastien Bauduin à Tilloy les Marchiennes (59)
- Sandrine Dubus à Auchy les Orchies



Bienvenue à la ferme / Bilan 2023

Anniversaires à la ferme

- Le 10 janvier : Réunion annuelle du groupe
- Les 17 – 24 -31 janvier, formation de base avec 5 participants : 1 Somme, 3 Aisne, 1 Nord
- 7 décembre : formation perfectionner sa chasse à l'œuf en y intégrant le principe d'un escape Game
- Commande groupée de chocolats pour l'opération chasse à l'œuf : plus de 500 paquets



Les anniversaires



à la ferme !



médiation
animale
au ❤ de nos fermes



Vacances d'enfants à la ferme / Bilan 2023

Communication

Article réalisé
par Trame

Société



La ferme, un ailleurs pour les jeunes en souffrance affective

Dans les Hauts-de-France, les vacances à la ferme peuvent rimer avec soutien social. Onze agricultrices, formées spécifiquement, accueillent des enfants et adolescents en souffrance affective. Un revenu supplémentaire pour elles, un point d'attache réconfortant pour les hébergés.

Le concept de vacances à la ferme est proposé dans tout l'Hexagone. Il permet d'accueillir des enfants qui souhaitent passer un séjour sur une exploitation agricole, découvrir ses activités. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la Chambre d'agriculture a mis en place, dès 1994, le réseau « Vacances d'enfants à la ferme », visant l'accueil social d'enfants et d'adolescents essentiellement confiés aux services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Le réseau est ouvert à tous les agriculteurs

des Hauts-de-France. Aujourd'hui, il regroupe onze agricultrices du Nord et du Pas-de-Calais.

Un point d'attache réconfortant

« Cet accueil vise les enfants en souffrance affective. Certains sont confiés aux services de l'ASE et font l'objet d'un placement, soit en maisons d'enfants, soit chez des assistants familiaux. D'autres vivent à leur domicile mais sont suivis par un référent social », explique Valérie Louchez, conseillère diversification à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, qui accompagne le réseau depuis vingt-deux ans. Le projet d'accueil s'inscrit dans celui de l'enfant et lui donne un point d'attache réconfortant. « L'exploitation leur permet d'avoir un ailleurs, un endroit à eux où on leur consacre du temps, reprend la conseillère. Notamment pour ceux qui vivent en collectivité dans des unités de vie d'une douzaine d'enfants. Nous avons pour notre part limité l'accueil sur une même exploitation à trois enfants maximum. »

Durant un à deux week-ends par mois et la moitié des vacances scolaires, ces enfants peuvent ainsi découvrir un cadre familial à la campagne. Certains sont accueillis sur plusieurs années, de leurs 10 ans à leurs 18 ans. « Quelques jeunes, une fois majeurs, gardent un lien avec les exploitants, raconte Valérie Louchez. Ils reviennent pour parler de leur travail, présenter leurs enfants... La notion "point d'attache" n'est pas un vain mot. »

Redonner de la confiance en soi

Sur l'exploitation, l'enfant participe à la vie de la famille et à celle de l'exploitation. Des tâches lui sont confiées, ce qui le valorise et l'aide à reprendre confiance en soi. Sociabilisation, responsabilisation, enrichissement personnel, estime de soi... les retombées positives sont multiples. « Le contact avec les animaux est également très bénéfique, souligne la conseillère. Les jeunes se confient aux animaux, qui ne les jugent pas. »



« Vacances d'enfants à la ferme » vise l'accueil social d'enfants et d'adolescents essentiellement confiés aux services de l'Aide sociale à l'enfance.

Le contact avec les animaux de la ferme réconforte les jeunes en souffrance affective.

Fibre sociale indispensable

Les séjours sont payés par les départements ou les établissements. En moyenne, les agricultrices reçoivent 60 € par enfant, par 24 heures. « Cette diversification apporte un revenu supplémentaire non négligeable, précise la conseillère. Mais il faut avant tout avoir la fibre sociale car cet accueil nécessite un engagement personnel important. C'est par ailleurs un projet que l'on doit choisir en famille : tous les membres doivent être partants, car les jeunes sont accueillis au domicile et partagent la vie privée des exploitants. Les agriculteurs doivent être à l'écoute de leurs propres enfants. » Après 22 ans de recul, Valérie Louchez peut constater que les retours des familles sont positifs. « Tous les agriculteurs ne disent que ces jeunes leur apportent beaucoup, à eux, mais également à leurs enfants. Bien sûr, cela reste une activité humaine et comprend parfois des difficultés. L'important est de mettre un cadre, voir ce qu'il est possible de faire ou non. Une révision du projet est toujours possible. L'important est qu'il satisfasse tout le monde. » La conseillère recommande aux agriculteurs de rejoindre le réseau lorsqu'ils n'ont pas encore d'enfants ou lorsque leurs enfants sont âgés de 7 ou 8 ans.

Des formations obligatoires

Les agricultrices doivent suivre un minimum de 60 heures de formation. Elles acquièrent ainsi des connaissances sur la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, leurs besoins. Elles apprennent également à mieux comprendre les comportements de certains enfants accueillis et à savoir comment réagir. « Beaucoup de jeunes ont perdu un de leurs parents, ou sont en situation d'abandon. Informe Valérie Louchez. Ils sont pour la plupart traumatisés, en grande souffrance affective, et présentent des besoins particuliers. » Le certificat prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

est également exigé. Enfin, tous les ans, une formation d'un jour ou deux, dont le thème est défini par les agricultrices selon leurs besoins, doit être suivie par ces dernières. « Les agricultrices ne sont jamais seules, reprend la conseillère. Le réseau se réunit deux fois par an pour échanger. Et toutes peuvent m'appeler dès qu'elles en ressentent le besoin. »

Gaëlle Gaudin

Contact :
Valérie Louchez
Conseillère diversification à la Chambre
d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais,
Tél. : 07 67 79 18 47
valerie.louchez@mpdc.chambagri.fr

Recherche exploitations d'accueil

« Le réseau "Vacances d'enfants à la ferme" a réuni jusqu'à trente agricultrices formées pour accueillir des enfants en difficulté. Mais aujourd'hui, elles ne sont plus que onze, regrette Valérie Louchez, conseillère diversification à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Cela s'explique en partie par le fait que les agricultrices ont de plus en plus une activité professionnelle en dehors de l'exploitation. Et la société évolue. Tout comme l'aide sociale à l'enfance qui rencontre des difficultés à trouver des assistants familiaux, nous peinons à recruter des agricultrices prêtes à accueillir des enfants. » Les 11 agricultrices permettent l'accueil de 29 jeunes. Or les demandes s'élevaient à plus de 250 par an.

L'accueil, étape par étape

- Valérie Louchez rencontre le couple d'agriculteurs souhaitant développer l'activité « Vacances d'enfants à la ferme » afin d'expliquer le fonctionnement et les attendus.
- Le couple d'agriculteurs se rend chez un couple accueillant déjà des enfants, pour un partage d'expérience.
- Un agrément est donné lorsque toutes les conditions sont requises (agrément spécifique pour l'accueil d'enfants de moins de six ans).
- Pour organiser un séjour à la ferme d'un enfant, un premier contact téléphonique est établi avec un agriculteur accueillant ou avec Valérie Louchez pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant.
- Une rencontre à la ferme est organisée avec l'enfant concerné, accompagné de son référent.
- L'enfant doit acter le séjour et le préparer en amont avec son référent.
- L'agriculteur peut accueillir deux enfants entre 6 et 18 ans, voire trois si la famille a un adolescent de plus de 16 ans.
- L'accueil peut se faire sur les vacances scolaires de plusieurs zones, car les enfants proviennent des Hauts-de-France, mais également de la région parisienne et de Belgique.



Les anniversaires



à la ferme !



Vacances d'enfants à la ferme / Bilan 2023

Réunions

- Le 20 février : Point annuel avec la direction ASE du Département du Nord
- Le 9 mai : Réunion en visio à destination des travailleurs sociaux (30 travailleurs sociaux + adhérentes)
- Le 6 juin et le 18 décembre : Réunions du groupe
- Le 18 septembre : réunion en visio (point avec Rachel Soudain, psychologue)
- Le 12 décembre : point annuel avec la direction ASE du Pas de Calais + Service Départemental Jeunesse Engagement Sport



Les anniversaires



à la ferme !



médiation animale
au ♥ de nos fermes



Vacances d'enfants à la ferme / Bilan 2023

Formation

- Le 20 juin : L'écoute active/analyse de situations

Adhésion

Coralie PANET à Blingel (62)



Les anniversaires



à la ferme !



médiation
animale
au ❤️ de nos fermes



Médiation animale / Bilan 2023

Communication

- Rencontres professionnelles chez 6 agricultrices organisées du 21 au 31 mars : 10 contacts pris

Des personnes fortement intéressées et des structures variées: maison d'enfants, CAMPS, RAM, EPHAD, MNS, prison

Réunion réseau

- Le 10 mars : Réunion du groupe chez Tiphaine Legghe



Médiation animale / Bilan 2023

Formation

- Formation de base : 4 semaines en présentiel + 175 heures en distanciel

9 agriculteurs : (3 de l'Aisne, 4 dans le Nord, 2 dans le Pas de Calais)



Les anniversaires



à la ferme !



médiation animale
au ♥ de nos fermes



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NORD-PAS-DE-CALAIS

Médiation animale / Bilan 2023

Partenariat avec le Département du Nord

12 enfants des services de l'ASE placés en maisons d'enfants dans le Nord ont bénéficié de séances de médiation animale dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Département du Nord auprès des structures sociales dans le but de coupler des séances découverte Nature et des séances médiation.

Les retours des professionnels sont très encourageants sur les effets mesurés à court – moyen et long terme sur les enfants bénéficiaires

Cette opération représente un budget de 1125 euros



Les anniversaires



à la ferme !



médiation animale
au cœur de nos fermes



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Communication

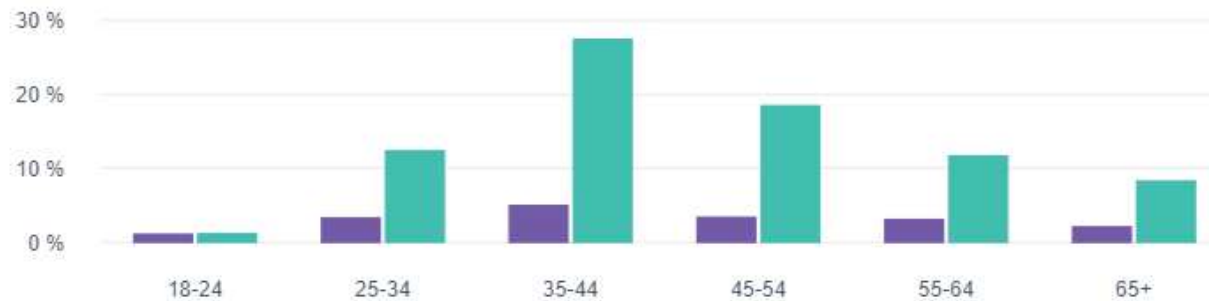
- Envoi de 4 newsletters aux adhérents
- Animation de la page facebook [@alarencontredenosfermes](https://www.facebook.com/alarencontredenosfermes)

Audience

1 582 followers Facebook

Âge et genre

- Hommes 19.20%
- Femmes 80.80%



Les anniversaires



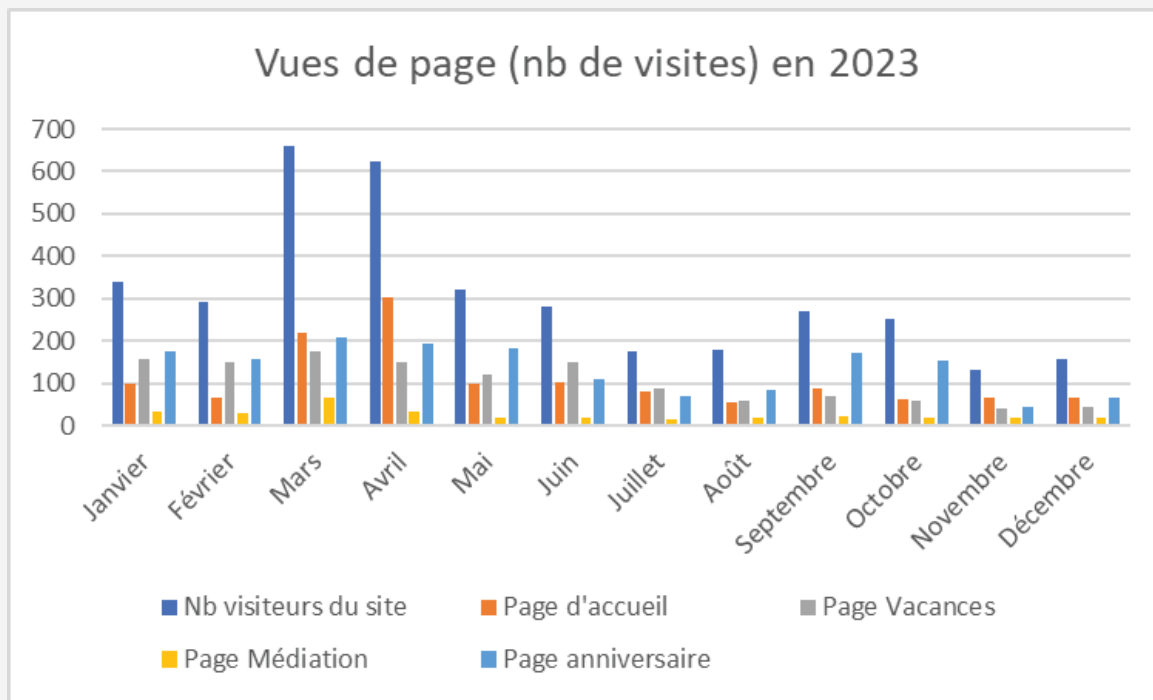
à la ferme !



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Communication

- Animation du site internet <https://www.alarencontredenosfermes.fr/>



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Jeux grand public

- 3 opérations (abonnement So Buzz 6 mois)

Opérations	Nb de participants	Durée + Dates	Bon en jeu	Mécanique de jeu
St Valentin	39	1 semaine du jeudi 16/02 au jeudi 23/02	1 bon de 50€ en ferme auberge	Roue de la chance
1 ^{er} Mai	36	1 semaine du lundi 24/04 au lundi 01/05	4 bons de 25€ en produits Asso	Ticket à gratter
Fête des pères & fête des mères	45 (+10 abonnés FB)	1 semaine du lundi 05/06 au lundi 12/06	8 bons de 25€ en produits Asso	Jackpot (+boost FB 14€)



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Terres de Jim

- 8, 9, 10 septembre
- Vente de produits et dégustations
- Animations avec des jeux (pêle-mêle & boîte à toucher)



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Foire d'Hazebrouck

- 8 – 9- 10 septembre
- Présence de Tiphaine Legghe, Amélie Macke et Céline Vidril
- Animations : boîte à toucher, Memory



Les anniversaires



à la ferme !



médiation
animale
au ♥ de nos fermes



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Rencontres

- 3 réunions de bureau
- 1 Assemblée Générale



Les anniversaires



à la ferme !



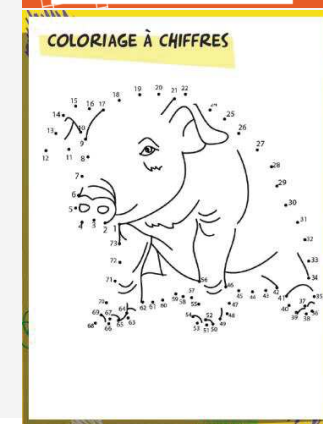
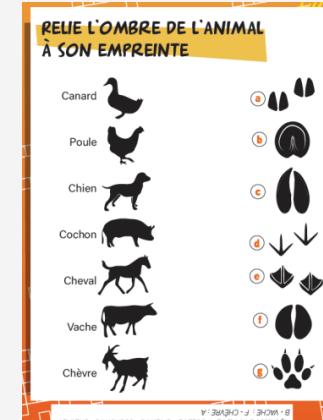
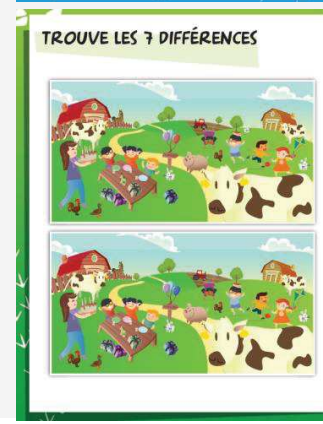
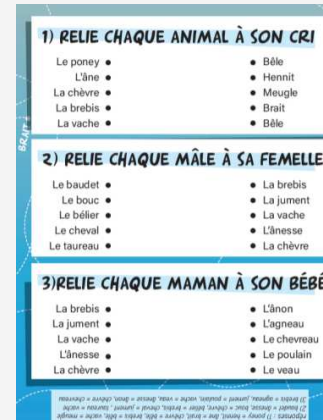
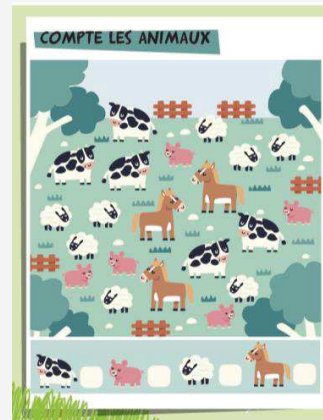
médiation
animale
au ♥ de nos fermes



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Nouveaux Livrets d'activités pour les enfants de + de 6 ans

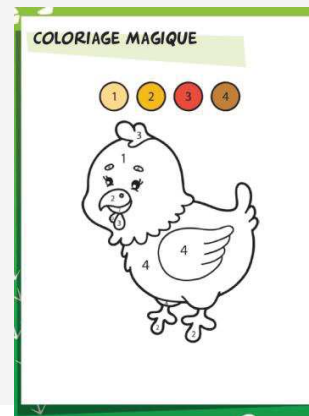
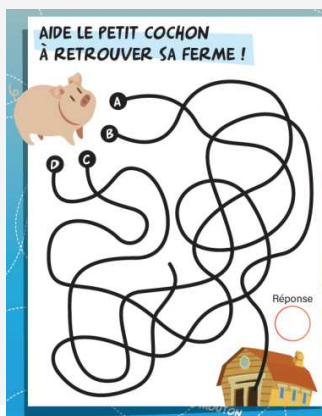
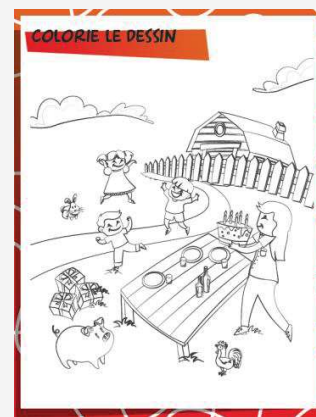
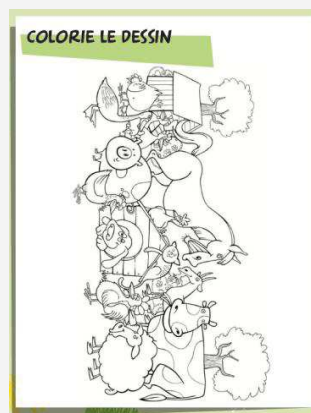
➤ vendus au prix coûtant : 0,17cts HT



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Nouveaux Livrets d'activités pour les enfants de - de 6 ans

➤ vendus au prix coûtant : 0,17cts HT



Actions tous réseaux / Bilan 2023

Boîte Escape Game

Elle est allée dans 4 fermes en 2023 :

- Les serres du Nouveau Monde
- La ferme Cimetière
- La ferme Saint Barbe
- La ferme du Vinage

En maintenance de juin à décembre

➤ C'est reparti pour une nouvelle « tournée » en 2024 !



Les anniversaires



à la ferme !



médiation animale
au ♥ de nos fermes



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NORD-PAS-DE-CALAIS

Bilan d'activités 2023

Adhérents au 31/12/2023

- 93 adhérents au réseau Bienvenue à la ferme
(dont 22 en activité Anniversaires à la ferme)
- 12 adhérents au réseau Vacances d'enfants à la ferme
- 9 adhérents au réseau Médiation animale
- 1 adhérent dans la catégorie « Hors réseau »

Soit 106 membres au total (certains adhérents à 2 ou 3 réseaux)



Les anniversaires



à la ferme !



médiation
animale
au ♥ de nos fermes



Programme d'activités

Pour 2024, le partenaire s'engage à développer le programme d'actions ci-après, basé sur les champs d'action du Département et à affecter le montant de la participation départementale à ces activités, dont il produira un bilan.

1) Aider les adhérents à repositionner leur offre pour s'adapter aux attentes des touristes

- Accompagner les adhérents dans la mise en place et la conduite de leur activité d'hébergement à la ferme (conseil individuel, organisations de formations, visites de suivi des adhérents...)
- Continuer et renforcer la promotion du label accueil vélo auprès des agriculteurs. Rencontrer les services concernés du département et avoir à disposition les cartes des parcours et zonages avec le critère des 5 kilomètres pour mieux renseigner les agriculteurs sur la possibilité de solliciter le label
- Faire connaître les outils et actions développées par le département du Pas-de-Calais et Pas de Calais Tourisme (exemple : les trois romans policiers pour découvrir le département ; les offres d'expériences à vivre...)
- Communiquer et sensibiliser sur l'accessibilité des fermes aux personnes porteuses de handicaps et en complément le label tourisme & handicaps (mise en place d'un rendez-vous pro à l'automne 2024)
- Intégrer les réflexions du département sur le projet de l'aide aux aidants, expérimentation au sein d'une exploitation agricole alliant hébergement, accueil et visite à la ferme, ...
Proposer des temps d'accueil aidants-aidés autour d'activités/visites dans les fermes ; organiser des rencontres collectives entre aidants.

2) Faire connaître le réseau et les activités de l'association

- Développer la collaboration avec les intercommunalités et les offices de tourisme pour relayer la communication dans les territoires (exemple avec la carte régionale Bienvenue à la ferme et les animations saisonnières relayées aux OT et organismes de tourisme + participation aux bourses aux dépliant)
- Tisser des liens avec les acteurs locaux du tourisme de façon à faire connaître les activités des adhérents
- Connaître et échanger sur les outils mis en place dans le cadre de l'application 'Escapade 62' et étudier les éventuelles possibilités de mettre en place des actions communes pour intégrer les fermes
- Relayer les vidéos des adhérents du Pas de Calais (courtes vidéos présentant les activités des fermes) et les communiquer via vos réseaux (intranet, version numérique Echo 62, réseaux sociaux, instagram...)
- Planifier les événements phares sur l'année, en lien avec les fiches actions pour anticiper la communication

- Organiser des rencontres techniques (à minima 2 fois/an) avec le Département et Pas-de-Calais Tourisme pour partager l'avancement des projets
- Mise en lien avec 'Echo du Pas-de-Calais' pour la communication sur l'agriculture, les circuits courts et l'agritourisme.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de
l'Environnement
Mission attractivité tourisme

RAPPORT N°39

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 27 MAI 2024

SOUTIEN À L'ASSOCIATION À LA RENCONTRE DE NOS FERMES POUR L'ANNÉE 2024

1. L'association « À la rencontre de nos fermes »

Le Département du Pas-de-Calais apporte depuis plusieurs années son soutien à l'association « À la rencontre de nos fermes » au titre de l'exercice de la compétence partagée « Tourisme ». Ce partenariat s'inscrit dans le champ de l'article L1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

« À la rencontre de nos fermes » est une association qui rassemble et fédère les membres des différents réseaux de diversification portés par la Chambre d'Agriculture Hauts-de-France, à savoir : Bienvenue à la ferme, anniversaires à la ferme, vacances d'enfants à la ferme, médiation animale ainsi que tout autre agriculteur ayant une activité d'accueil ou de vente intéressé par les actions de l'association. L'association a notamment pour ambition de faire la promotion des agriculteurs par le biais d'opérations de communication et/ou par l'élaboration de supports de communication. Elle a également un rôle de coordinateur pour développer des actions structurantes en lien avec les territoires (circuits courts, maillage territorial...). L'association « À la rencontre de nos fermes » compte actuellement 233 adhérents au niveau des Hauts-de-France, dont 53 dans le Pas-de-Calais).

2. Intérêt du partenariat pour le Département

Par ses actions diversifiées, la démarche de l'association répond, en de nombreux points, aux orientations du Département : tourisme, accueil social et solidaire, agriculture...

Le volet du développement touristique s'inscrit dans le Pacte des solidarités territoriales au travers de l'ambition du soutien au tourisme comme levier d'attractivité des territoires. L'un des objectifs est de développer un tourisme porteur de sens, accessible à tous et de proximité. Dans ce cadre, la délibération tourisme votée le 25 mars 2024 au Conseil départemental, se traduit par un enrichissement et un croisement de l'offre d'expertise en faveur des porteurs de projets et des territoires en articulation avec la

La démarche de l'association « À la rencontre de nos fermes » répond, en de nombreux points, aux enjeux de l'agro-tourisme. L'association met en œuvre une communication grand public qui vise à renforcer la visibilité des fermes adhérentes. Elle propose des formations visant à les professionnaliser davantage sur le volet de l'agro-tourisme : création de site internet, marketing de l'offre, aménagements intérieur/extérieur, accueil en langue étrangère...

Ce partenariat ne se limite pas à la sphère touristique et intègre également d'autres compétences du Département, telles que l'action sociale.

Par le biais du réseau « Vacances d'enfants à la ferme », l'association poursuit un travail autour du développement de l'accueil social et solidaire. Un accueil dans les fermes bénéficie aux enfants issus de l'aide sociale à l'enfance ou des personnes âgées ou adultes en situation de handicap.

3. Sollicitation 2024

Les activités de l'association en 2023 sur le Pas-de-Calais ont été conformes au programme prévu, par exemple :

- organisation d'une réunion d'information sur la valorisation du patrimoine bâti sur le territoire de la CABBALR en collaboration avec l'office de Tourisme de Béthune - 7 porteurs de projet potentiels ;
- 12 accompagnements individuels de porteurs de projets meublés de tourisme ; accueil à la ferme, tourisme en Nord Pas de Calais dont 5 dans le Pas-de-Calais ;
- une trentaine de sollicitations téléphoniques pour des renseignements concernant des projets d'hébergements, accueil à la ferme dans le Pas-de-Calais ;
- deux formations en 2023, l'une sur les aménagements intérieurs des hébergements touristiques (5 participants) et l'autre sur les aménagements extérieurs (9 participants) ;
- formation à l'écoute active pour le réseau vacances à la ferme ;
- formation de nouveaux membres du réseau de la médiation animale ;
- actualisation de la carte Bienvenue à la ferme 2023 ;
- animation de la page Facebook, newsletters, livres d'activités pour enfants jeux.

Compte tenu du bilan des actions 2023 et des projets de l'association, la participation pour l'année 2024 resterait identique à celle de 2023, à savoir 5 000 €.

Le partenaire s'engage à réaliser les activités mentionnées dans le plan d'actions joint en annexe et à affecter le montant de la participation au financement de ses activités. Le programme d'activités se fondera autour de deux objectifs :

- Aider les adhérents à repositionner leur offre pour s'adapter aux attentes des touristes et notamment au travers de l'itinérance :

Nombreuses sont les fermes de l'association à être situées le long de sentiers de randonnée ou des itinéraires cyclables. Ces sports de nature sont de plus en plus plébiscités, et les randonneurs et cyclistes sont autant de touristes potentiels pour les structures qui bordent les circuits. L'Association, par les liens qu'elle entretient avec les Agences de Destination, a vocation à valoriser ces fermes et à les inscrire dans les éventuels projets structurants.

- Faire connaître le réseau et les activités de l'association :

Derrière chaque ferme, un ou plusieurs agriculteurs passionnés peuvent parler de leur métier, du territoire, de ruralité. Les services proposés par ces exploitations sont autant d'opportunités de vivre des expériences uniques, parce que basées avant tout sur des personnes. Visite de la ferme, dégustation de produits fermiers, partage d'une partie du quotidien de l'agriculteur, découverte des environs si souvent empruntés par les professionnels eux-mêmes, etc. : les agriculteurs du Pas-de-Calais sont des ambassadeurs de la destination « Pas de Calais ».

4. Modalités de mise en œuvre du partenariat

« À la rencontre de nos fermes » s'engage à porter immédiatement à la connaissance du Département tout fait de nature à entrainer la non réalisation ou la réalisation partielle du programme et à communiquer tout changement intervenu dans leurs statuts ou dans les membres de leur conseil d'administration, et ce, dans des délais raisonnables.

S'il s'avère que l'association « À la rencontre de nos fermes » n'a pas respecté les obligations décrites, la participation du Département sera calculée au prorata de l'exécution de son programme. Si ce constat a lieu après versement, il sera demandé à l'association de procéder au remboursement total ou partiel de la participation départementale.

« À la rencontre de nos fermes » s'engage à respecter la charte sur le volet communication à l'intention des partenaires bénéficiant d'une aide ou d'un soutien du Conseil départemental du Pas-de-Calais, intitulée « obligations et contreparties en matière de communication », consultable sur le site internet du Département à l'adresse suivante : <https://www.pasdecalais.fr/Partenaires/Contreparties-communication> ainsi que la charte graphique dédiée.

Dans cette charte à l'intention des partenaires, la structure s'engage notamment à :

- promouvoir l'image du Conseil départemental, en rappelant le soutien du Département et en faisant apparaître son logo sur les différents supports de communication utilisés (plaques inaugurales, affiches, insertions publicitaires, supports dématérialisés (web et réseaux sociaux), dossards et sur tous les supports de promotion utilisés lors de la manifestation, communiqués et dossiers de presse).
- associer le Département aux différents points presse et présentations officielles qui seraient organisés dans le cadre du contrat de partenariat. Le choix des dates retenues devra s'effectuer impérativement dans les conditions arrêtées d'un commun accord entre la structure et le Département.
- permettre au Département d'installer des supports de communication sur l'ensemble des sites où se dérouleront les manifestations et autres opérations de promotion (flammes, calicots, looks and roll, popup...). Ainsi, la visibilité de l'institution devra être clairement identifiée durant l'événement.

Au regard de la situation des crédits, la participation 2023 serait affectée, en un seul versement, après présentation par l'association « À la rencontre de nos fermes », d'un bilan financier et d'un bilan d'activités, à partir du sous-programme C01-633C01 « Partenariats stratégiques – Attractivité touristique » imputation budgétaire 6568//93633. Le paiement à venir se fera sous réserve des capacités financières de Département.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer, à la structure « À la rencontre de nos fermes », la participation financière de 5 000 € au titre de 2024, pour la réalisation du programme d'actions et selon les modalités reprises au présent rapport ;
- d'approuver les modalités de versement de la participation financière pour 2024 attribuée par la présente délibération à l'association « À la rencontre de nos fermes ».

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C01-633C01	6568//93633	Partenariats stratégiques– Attractivité touristique	90 000,00	62 000,00	5 000,00	57 000,00

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 13/05/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY